



CSE

central.tv

Compte rendu FO du Comité Social et Économique des 8 et 9 octobre 2024

Situation générale de l'entreprise

Le point donne d'abord lieu à un retour sur le succès des JO en termes d'organisation et d'audiences (les retransmissions des JO ont touché 99% des téléspectateurs de 15 ans et +, avec un taux de suivi cumulé de 24h en moyenne, les retransmissions des JOP ont touché 80% des téléspectateurs de 15 ans et +, avec un taux de suivi cumulé de 5h30 en moyenne).

L'augmentation des visites sur la plateforme France.tv est également saluée (40 millions de visiteurs uniques). Dans la suite des JO, et devant le succès d'une nouvelle fonctionnalité de commentaires en direct, il est annoncé que l'opération est à répéter et développer.

La Direction annonce ensuite un travail en cours sur une plateforme multi-sources, type Salto (mais plus large).

Les nouveautés de la rentrée sont ensuite énumérées : allongement du JT 20H, passage d'Un si grand soleil sur France 3 et transformation des « marques » 12/13 et 19/20 en ICI (en novembre).

Côté financement, l'entreprise est en attente de la proposition de loi au Sénat le 23/10 qui, si elle est adoptée, permettra de pérenniser notre financement par un prélèvement sur le produit de la TVA.

Enfin, la Direction, à une question des élus, annonce que le film biographie sur l'Abbé Pierre, coproduit par le groupe, n'est pas diffusable sur nos antennes.

Compte rendu de la commission Outre Mer

Le principal sujet est évidemment la situation préoccupante en Nouvelle Calédonie. 20 salariés sur les 140 souhaitent quitter la station. La direction affirme qu'elle suit tout cela avec grande vigilance.

Il y a clairement un besoin de renfort. La piste de la mise en place d'une brigade volante a été évoquée.

👉 [Lire le CR de la commission Outre Mer](#)

Information sur les travaux relatifs à l'intelligence artificielle

Un travail exploratoire des impacts de la technologie IA sur notre gestion et nos activités, intérêts et risques, outils et applications est nécessaire. Transparence des échanges et suivi des évolutions devront être de mise.

A propos de la vérification des images, la Direction confirme à ce stade qu'elle doit rester de la responsabilité de l'humain.

Pour la Direction, l'IA apporte un changement technique du même ordre que celui de l'informatique.

Les impacts restent inconnus à ce jour. Comme tout nouvel outil, il aura des impacts sur l'emploi mais son utilisation sera limitée en raison de ses coûts financiers et énergétiques, nous dit-on.

Le CSE insiste sur le fait que les impacts sur l'emploi devront être gérés avec l'ensemble des partenaires pour améliorer la charge de travail des salariés et trouver un équilibre entre tâches chronophages et gains de productivité.

La Direction assure que c'est un travail en construction sans impacts sur l'emploi à ce jour et que cela fera bien l'objet d'infos/consultations en CSE si nécessaire.

👉 [Lire le CR commission Nouvelles Technologies du 11 septembre 2024](#)

Information / consultation sur les orientations stratégiques de France Télévisions 2024

Comme la Direction, le CSE s'inquiète des modalités de financements au-delà de 2024.

Le rapport d'expertise revient sur les incertitudes sur l'avenir bousculé par la nouvelle donne politique et les enjeux technologiques structurants en mutation et un résultat d'exploitation à l'équilibre mais impliquant des économies en coûts de grille et implicitement des impacts sur l'emploi.

Une baisse significative de la masse salariale est attendue à l'horizon 2028. Le recul de l'âge de la retraite impacte la gestion des emplois et la masse salariale (stagnation puis masse importante de départs en lien avec la pyramide des âges).

La Direction relève l'importance du suivi des métiers en mutation et annonce disposer pour cela d'une cartographie des métiers et des compétences.

Aux inquiétudes des élus sur des annonces de coupes budgétaires et de baisse des effectifs (on parle de 700 ETP), la Direction confirme qu'il n'y a pas de nouveau projet RCC mais qu'il faudra « *faire la même chose avec moins* ». Tout en confirmant qu'il n'y a pas de projet de transformation associé à une baisse des effectifs.

Elle confirme qu'il y a des points à ouvrir par négociation sur des éléments de l'Accord collectif d'entreprise mais pas de projet de dénonciation, et qu'un état des lieux reste à faire. Il faudra « *prioriser, faire des choix* ». Toujours dans un but d'économie, la direction annonce la suppression des objets promotionnels au budget trop important.

2025 sera une année difficile en termes d'investissements avec une trésorerie globale en baisse, ce qui sera préjudiciable pour la politique d'investissement, la modernisation et la transformation.

Les élus sont très inquiets pour le réseau et l'outre-mer qui ont déjà subi des baisses d'effectifs (22%) plus fortes que l'ensemble de l'entreprise (15%).

La direction relativise globalement, prend note de certains points relevés et reconnaît la nécessité d'une communication plus claire.

👉 [Avis des élus voté à l'unanimité](#)



Par ailleurs, au vu du contexte, du manque de réponses et de l'incertitude, les élus ont engagé un droit d'alerte économique.

👉 [Délibération des élus votée à l'unanimité](#)

Information sur la création d'un poste de direction en charge de l'accompagnement RH de la transformation

Vanina TOULEMONDE travaillera en coordination RH sur la transformation, avec les chefs de projets pour appréhender les impacts RH et les accompagner : changements d'emplois, créations de nouveaux postes, identifier les impacts et accompagner les solutions, faire le lien avec les plans de prévention, les DUER.

Son rôle sera d'anticiper et traiter les projets en termes RH, de mesurer les impacts et de gérer la communication avec les salariés.

Aux inquiétudes des élus sur le profil de la personne, la Direction répond qu'elle recevra les formations d'accompagnements nécessaires : éthique, conformité, droit, modèle économique.

Compte rendu de la CSSCT du 16.09.2024

Lors de cette réunion, un point majeur était l'examen de l'absentéisme. Celui-ci reste fort, avec plus de 6% (et notamment 7,4% dans le réseau régional). Autre constat : l'augmentation de la « peur de l'avenir » chez les salariés.

👉 [Lire le CR de la commission SSCT](#)

Information sur le bilan de l'emploi au 30.06.2024

L'entreprise compte 8076 permanents : + 45 par rapport à 2022 mais -164 par rapport à 2021. La hausse par rapport à 2022 s'explique par un « complément lent » des départs RCC.

Autre chiffre : Francetv comptait 537 alternants en 2023.

- 👉 **Compte rendu de la commission emploi-formation du 24/09/2024.**

Le CSE relève d'abord des difficultés d'analyse du fait du morcellement de La Fabrique dans le Réseau.

Les élus Outre-mer s'inquiètent plus que tout autres des non-remplacements des postes vacants en raison des impacts sur la santé de tous.

Pour la Direction, c'est un ensemble de 3 critères interdépendants qu'il faut respecter : nombre d'ETP / masse salariale / budget.

- **Le bilan de l'alternance** annonce un taux de 3.8% à FTV sur une obligation à 5% qui induit le paiement d'une pénalité. La Direction explique ne pas pouvoir atteindre 5% en raison de capacités d'accueil et d'accompagnement limitées.
- **Concernant les stages** d'observation et d'application, la Direction confirme que la liste de 14 écoles sélectionnées sera adaptée pour les zones isolées. Par ailleurs, une convention pour favoriser en priorité, les situations de handicap, les boursiers et la diversité sociale est bien en place.
- **Sur le bilan de l'égalité femmes / hommes**, les objectifs sont globalement atteints et dépassés mais des difficultés résiduelles par secteurs persistent (par exemple, sur la part des femmes dans les métiers techniques et sur la part des hommes pour les juristes). Sur les difficultés d'attractivité sur les métiers en tension (une question de salaires pour les élus), la Direction pense que les autres atouts ne sont pas suffisamment mis en avant.

L'opacité des rémunérations pourrait évoluer avec l'application attendue de la directive européenne de transparence.

- 👉 **Avis des élus voté à l'unanimité**

Prochain CSE central prévu les 12 et 13 décembre

Vos élus CSE central : Titulaires : Grégory HEN - Bruno DEMANGE - Benoît SALVI - Arlette LOUBEAU - Christophe BENS - Moea BONIFAS • **Représentant Syndical :** Patrick PONS